

Conseil de Formation (CdF) 7 juin 2018

DSDEN de Lot et Garonne.



À la lecture de la déclaration liminaire FNEC-FP-FO (voir en pièce jointe), la réponse de l'Inspecteur d'Académie est : « Le 1^{er} Degré est de la compétence du Recteur. Le Plan de Formation est l'objet d'un fort cadrage sur les fondamentaux au sujet desquels un Plan de Formation national est déployé. L'Administration est là pour décliner les directives nationales en plan de formation aux couleurs des besoins du terrain ».

Bref, l'Inspecteur d'Académie ne contredit pas la déclaration de FO mais explique pourquoi le PdF est si éloigné des demandes issues du terrain. Toute la séance, l'Inspecteur d'Académie et l'Inspectrice adjointe insisteront sur leur PdF qui collerait véritablement aux demandes et besoins du terrain...

« Animations Pédagogiques »

Elles seront quasiment toutes imposées (formations essentiellement sous forme de conférences). Tous les enseignants du 47 seront inscrits selon leur cycle. Ils n'auront plus le choix. Une répartition spécifique des 18h sera faite pour les ZIL, Brigades et TRS.

- Cycle1 : 480 enseignants concernés par 2 priorités nationales... Parcours entièrement imposé.
- Cycle 2 : 9 heures de français, 9h de maths (contenu non encore arrêté).
- Cycle.3 : Idem Cycle.2. Mais sur les 9h de maths, 6h se feront en « interdegré » avec des profs de maths du collège du secteur des enseignants concernés. Les 3 heures restantes pourront se faire dans un autre module que « l'interdegré », ou dans la continuité de ce qui a été fait lors des 6 heures au collège, et ce au choix du collège alors qu'on s'en doute, c'est une majorité d'enseignants du Premier Degré qui sera concernée et présente !

Enfin, seuls les CPC interviendront dans les formations « interdegré ».

« Formation Continue »

- **Les enseignants ayant plusieurs cycles** seront automatiquement dirigés, pour l'ensemble de leur formation, sur le cycle comportant le plus grand nombre d'élèves. En cas d'égalité, ils auront – c'est presque une chance – un choix à faire...
- **Formation Initiale des Directeurs (FID).**

Alors que les besoins exprimés par les collègues sont majoritairement des besoins sur la gestion administrative, Mme Delage le regrette et estime que le plus important est : « Comment j'anime mon équipe ? » « Que faire des évaluations diagnostiques ? ». Cet avis issu d'un point de vue managérial, s'il a une pertinence certaine, n'est pas ce qui interpelle le plus les directeurs en début d'année : la somme de documents administratifs à connaître, remplir et renvoyer les préoccupe légitimement ! C'est pourquoi nous saluons les contenus de la formation des directeurs de juin, préparatoire à la rentrée 2018-2019, décidés par un Groupe de Travail académique auquel participait le CPC

« Formation Continue », et qui aura pour thème : « *Que transmettre absolument à un directeur avant sa prise de fonction en septembre ?* ».

Enfin, si, comme par le passé, les trois semaines de stage FID devaient se retrouver finalement être 10 jours, un choix sera fait sur les contenus les plus pertinents à transmettre. Espérons que ce choix sera issu d'une analyse des besoins des collègues...

- **Le stage « Secourisme »** sera constitué de 7 heures de cours dans une journée...
- **Toutes (ou presque) les formations seront basées sur un format 4x6h** car il y aura une majorité d'écoles à 4 jours. L'Inspecteur d'Académie espère qu'aucun souci de remplacement ne se posera. Avec ce qu'a connu la Formation Continue cette année, nous pensons qu'il va falloir brûler un grand nombre de cierges...

Tout sera fait pour optimiser les remplacements. Les décharges sont utilisées pour former les catégories qui bénéficient d'une « formation ». Toutefois, FO rappelle que ces décharges ne sont pas du « temps libre » et ont leur utilité. Collègues directeurs, prévoyez de rattraper votre travail ensuite... Ah, mais non, privilégiez la gestion d'équipe, l'administratif pourra attendre, c'est sûr...

- **Formation sur le Numérique et le Culturel : 2 jours par circonscription.**

Cette formation est, nous dit-on, basée sur les besoins du terrain « évalués par les équipes de circonscriptions ». Des écoles seront choisies, pas des enseignants spécifiquement. Notons que les *besoins du terrain* ne sont pas des demandes issues des collègues, quand bien même les « formations » (mais le mot convient-il encore ?) proposées devaient être intéressantes.

- **Formation pour les REP** : un jour par REP.
- **Les classes d'accueil de moins de trois ans** bénéficieront d'un « accompagnement ».
- « Accompagnés » aussi : les **Groupes de Travail qui mettront en œuvre les animations pédagogiques** afin qu'elles soient « au plus près des besoins ». Ces Groupes de Travail composés de CPC, de PEMF, seront des « formations » destinées à ce que nos formations correspondent aux besoins du terrain... Nul doute que CPC et surtout PEMF, toujours en prise avec la classe, chargés de la formation initiale et continue, savent repérer ce dont les collègues ont besoin ! Mais ce serait bien aussi de donner un espace "en présentiel" de parole aux enseignants qui voudraient exprimer clairement leurs besoins et pas seulement chercher à plaire en correspondant aux attendus d'obéissance à une réforme dont le seul but est économique...



L'Inspecteur d'Académie ouvre aux professeurs de langue et de maths l'accès aux GT des formateurs. Ils sont « *les bienvenus* ». Serait-on à ce point en manque de formateurs que des professeurs du secondaire soient invités à venir réfléchir sur les formations qui sont au plus près de nos besoins ? Nous craignons pour la cohérence réelle de ce dispositif...

Les PEMF ont demandé une formation sur le tutorat et... l'ont obtenu. Ici, les demandes du terrain sont – légitimement - entendues. Mais ce fait même montre à quel point la formation des enseignants Premier Degré est sur la pente fatale depuis la mise en place des ESPE ! Les formateurs sont débordés, accablés de missions diverses . FO revendique le recrutement de plus de CPC et surtout de PEMF, tant pour la formation continue qu'initiale !

Les groupes de personnes se formant au CAPIFEMF seront pris en charge le mercredi à Bordeaux par l'ESPE, sur convocations de la DSDEN.

Au final, on remarque qu'un gros effort est fait sur la formation des formateurs. Mais s'ils ne sont pas assez nombreux, cela servira-t-il à offrir des formations de qualité aux collègues, à ne pas les culpabiliser ensuite en leur disant qu'ils ne font pas assez « d'autoformation » ? Le doute est permis ...

« De la liberté de choix et de la liberté pédagogique »

« *Le geste professionnel dans la classe, ce n'est pas le projet, ce n'est pas le rallye lecture* » annonce l'Inspecteur d'Académie à une question de la FSU. Il insiste ensuite ainsi : la « *cohérence pédagogique* » est imposée par le ministère déclame l'Inspecteur d'académie. Nous remarquons que ce type de fonctionnement, vertical, laisse peu de place à l'initiative, à l'adaptation, au lien direct et réel avec le terrain, bref, à tout ce qui fait la richesse de la réflexion des personnes ayant à charge au quotidien l'instruction et l'éducation des élèves.

L'Inspecteur d'académie continue :

"*Liberté et pédagogique ne sont que deux petits mots dans une longue phrase*" annonce l'Inspecteur d'Académie qui a précisé en disant que "*la liberté pédagogique se fait sur cadrage national et sous contrôle des inspecteurs*". Nous avons nous précisé que c'est beaucoup plus contraignant que de dire que cela s'entend dans le cadre des Instructions Officielles et que cela perd donc tout son sens...

L'inspectrice adjointe le soutien en déclarant : «*Et si nous [les inspecteurs] on estime que c'est [telle ou telle formation qui rentre] dans les besoins les enseignants ? Notre avis ne compte pas ?* ». Nous avons répondu que cela s'entend pour les besoins spécifiques identifiés par les équipes de circonscription, pour les cadrages nationaux à ambition politique dont nous parlons, par contre, le doute est permis...

L'inspectrice adjointe culpabilise ensuite les enseignants en ne prenant que le petit bout de la lorgnette pour stigmatiser ceux « *[..] qui ne font pas assez d'autoformation* »... Nous sommes intervenus pour signaler qu'il n'est pas nouveau que toujours et consciencieusement, les enseignants se forment seuls (et ils n'ont plus le choix au vu de ce qu'est devenu le PdF), se rencontrent, investissent dans du matériel pédagogique, des ouvrages de recherche et de réflexion, remplissent leurs bibliothèques, consultent des sites internet à caractères pédagogiques et échangent des idées ou ressources pédagogiques en ligne ... **On ne peut dire honnêtement qu'ils ne font pas d'autoformation !**

Par contre, certes, ils ne sont pas récompensés pour cela... Peut-être une meilleure reconnaissance tant humaine que salariale les aiderait-elle plutôt que de les démotiver par une évaluation qui ne fait pas la part belle au travail de fond qui est le leur en remplissant courageusement leur mission...

Dans le cadre de la « liberté pédagogique », notons enfin qu'une formation pour le Cycle 3 et sur le langage aura pour thème « *la mise en œuvre des directives d'avril* » nous dit l'Inspecteur d'Académie... Je ne sais pas vous, mais moi, dans un contexte où le gouvernement impose à ses députés ce qu'ils doivent dire, penser, faire, ici j'ai l'impression d'assister à une réunion de commissaires politiques préparant des directives dans une dictature qui prétend œuvrer pour le Peuple... Mais c'est faux, nous le savons bien.

« **Enfin, dictature, non, mais... Comment s'affranchir des textes officiels** »

« *Seconde journée de pré-rentrée* » : le retour ! L'Inspectrice Adjointe tient beaucoup à ce mot même si FO rappelle que cette journée ainsi qualifiée n'a pas d'existence légale.

La Première journée de pré-rentrée sera placée le 31 août. La « *Seconde* »... à n'importe-quelle date !

Cette « *Seconde journée* » (nous l'appellerons « *journée du recteur* », par exemple. Ce monsieur a droit à une journée à lui, comme tant d'autres (liste ici, non

exhaustive : <http://www.un.org/fr/sections/observances/international-days/>) sera consacrée à :

- La réunion des directeurs ;
- 6h de formation (pas dans les animations pédagogiques). Les enseignants qui le souhaitent pourront s'y inscrire sur SOFIA. Basée sur du volontariat, cela sera pour travailler « leurs projets (CARDIE ou pas) » dit

le recteur (Nous croyions pourtant que cela ne faisait pas partie du « geste professionnel ». Qui a parlé de cohérence ? Nous avons certainement mal compris...).

« Formation Initiale »

Il n'y a pas encore de parcours spécifique pour les T1. Le calendrier ESPE n'est pas en adéquation avec celui de la DSDEN, on ne sait pas ce qui sera proposé aux T1...

On se moque de nous ? Des PES ? Une PEMF, honnête, précise même qu'elle pense que l'an prochain sera encore plus dur pour les T1 que ne l'a été cette année...

Le rythme d'alternance des PES dans les classes sera très certainement toujours 15j/15j.

8 PES passeront en commission de renouvellement (en plus des trois cités plus loin). La commission se réunit le 25 juin, ils seront convoqués la première semaine de juillet. Ils seront ensuite placés sur des vœux « de circonscription » vacants.

3 PES ne sont pas titularisés au titre de leur formation car ils n'ont pas eu la moyenne à leur mémoire professionnel M2. Ils seront en « prolongation » l'an prochain. Pourtant, certains n'avaient pas ce mémoire à présenter car ils étaient déjà titulaires d'autre(s) M2 !!!

S'ensuit un long moment incroyable où la directrice de l'ESPE nous apprend que les formateurs ESPE ne savent pas comment seront évalués/titularisés les PES ! FO et FSU s'indignent fortement de cet état de fait et signalent à quel point la formation des futurs enseignants est un bidouillage sans âme et aux contenus universitaires discutables ! C'est proprement inadmissible et montre le peu de crédit et de considération accordé par l'Etat aux enseignants de l'école Publique. L'Etat et son administration se permettent ce qu'ils n'accepteraient pas de la part des enseignants. FO insiste sur la charge de travail et de responsabilité qui pèse sur les PES, revendique encore un retour à une vraie formation initiale et continue.

**Le SNUDIFO-47 est membre de la FNEC-FP-FO
Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture
et de la Formation Professionnelle FO**

**4 clics
pour vos revendications
4 clics
pour reconquérir vos droits
du 29 novembre au 6 décembre**



CTM / CTA / CAPA -CAPD / CAPN : renforcer la représentativité de FO